

CONCOURS DE MEUTE SUR SANGLIERS

10 – 11 et 12 FEVRIER A MONFERRAT

Classement

1^{er} le lot appartenant à Messieurs BALESTRA et ROGGERO

2^{ème} le lot appartenant à Messieurs FERRERO CONSTANTIN et SAGE

3^{ème} le lot appartenant à Messieurs BROUQUIER, DEVINI et ONA

Vendredi 10 à Châteaudouble

Découplé d'une meute composée de 7 Gascons, 2 Porcelaines et 1 Griffon appartenant à Messieurs ROGGERO et BALESTRA au lieu dit « Les Avals ». A 8h35 les chiens mis à la voie se récrient et traversent une piste. Sept chiens rapprochent dont 2 avec de l'avance et 3 ne se récrient pas .Au niveau de la « Gorge de Rainaud », un lancé se produit. Plusieurs fermes roulant ont lieu .La menée prend la direction du « Beau Bois ». L'ensemble du lot se sépare au niveau du « Grand Suie ». Quatre chiens sont arrêtés devant un joli sanglier à la route d'Ampus, et 2 autres arriveront avec un peu de retard. Les 3 autres chiens chasseront un autre sanglier jusqu'à la fin du temps imparti.

Dimanche 11 à Callas

Découplé à 14h20 de 6 Ariégeois et 2 Griffons de pays appartenant à Messieurs FERRERO et SAGE au lieu dit « Russine ». Mis à la voie un Ariégeois entame un rapprocher, rapidement rejoint par les autres chiens. Un lancé se produit presque aussitôt. Une menée vive se forme un court instant avec l'ensemble des chiens puis ils se séparent .Un joli sanglier traverse la rivière poursuivi par quatre chiens. L'animal prend la direction du « Grand Coulet », ou un long ferme se produit. L'autre chasse composée de 2 chiens ira en direction des Gorges de Pennafort. Un petit sanglier est devant les chiens, et plusieurs fermes se produiront. L'ensemble des chasses iront jusqu'à la fin du temps imparti. Nous n'avons pas pu suivre les deux chiens restant.

Samedi 12 à Callas

Découplé d'une meute de 8 Griffons Bleu appartenant à Messieurs BROUQUIER, DEVINI et ONA au lieu dit « Le Grand Coulet » à 8h50. Les chiens reconnaissent la voie, effectuent un rapprocher et un lancé se produit en dessous des emblavures. Trois chiens passent en avance au poste de la palette. Ils sont suivis, à 2 minutes, par les cinq autres chiens en direction du Pont de Cautave. Le sanglier effectue une boucle pour retourner vers la rivière. La chasse prend un grand parti. Trois chiens sautent avec un sanglier de 50kg vers la réserve suivis de deux chiens qui ont du retard et qui n'arriveront pas à rallier.Un autre chien chasse un sanglier seul et sera arrêté par le conducteur .Les deux derniers chiens continueront leur chasse côté rivière. L'ensemble chassera jusqu'à la fin du temps

Juges :

FRACHISSE Jacques (Jura)

SERENI Christian (Var)

ZACCHEI Alain (Var)

MEACCI Frédéric (Alpes Maritimes)

12 meutes, 8 lancés sangliers, 2 chevreuils, 2 pas abouties